

DIPLÔME UNIVERSITAIRE ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE À LA SCOLARISATION ET AUX APPRENTISSAGES : DÉFICIENCE VISUELLE (DU Assa-DV)

Présentation de la formation

Le diplôme universitaire Assa-DV

(Diplôme universitaire Accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages : Déficience visuelle)

offre une formation concernant l'accompagnement spécifique d'apprenants déficients visuels (malvoyants et aveugles). Il propose des ressources concernant l'apprentissage du braille, les outils numériques, les supports spécifiques tels que le dessin en relief et l'usage de ces outils ainsi que d'autres approches pédagogiques en contexte inclusif.

Le DU répond à un besoin de formation spécifique et pointue en termes d'accessibilité pédagogique inclusive à destination des publics atteints de troubles des fonctions visuelles. Il s'articule à la formation préparatoire au Cappéi (formation des enseignants spécialisés de l'Éducation nationale) et au Master PIHA2 Parcours « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive » proposés par l'INSHEA par des contenus complémentaires et innovants. Ce diplôme universitaire est construit en partenariat étroit avec la Fisaf (Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys).



Public visé

- Professionnels de l'Éducation nationale et des établissements et services médico-sociaux, ou parents désireux d'approfondir leurs connaissances en termes d'accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages auprès du public déficient visuel et d'obtenir une certification universitaire.
- **Prérequis :** Bac +3 ou équivalent.
Accès possible via la validation des acquis professionnels (VAP).

Objectifs

Ce DU vise tout particulièrement à développer les capacités suivantes :

- Maîtriser des outils spécifiques (braille intégral, mathématiques et abrégé, outils numériques, dessin en relief) ;
- Transmettre des techniques favorisant l'autonomie des personnes déficientes visuelles dans des situations d'apprentissage ;
- Aborder une pédagogie innovante et inclusive adaptée à la déficience visuelle, notamment dans le domaine numérique ;
- Connaître les spécificités des besoins adaptatifs des élèves malvoyants ;
- le contexte d'intervention et les fonctionnements des établissements et services médico-sociaux (ESMS) ;
- Connaître et prendre en compte les possibles troubles associés des jeunes déficients visuels.

Organisation

Le DU est composé de 8 unités d'enseignements (UE) sur deux années.

4 UE en première année de DU :

- UE 1 : Premières compétences en braille et outils numériques
- UE 2 : Enseigner à des élèves malvoyants non braillistes et/ou atteints de troubles neuro-visuels
- UE 3 : Déficience visuelle et troubles associés
- UE 4 : Connaissance du métier d'enseignant en ESMS

4 UE en deuxième année de DU :

- UE 5 : Braille approfondi et dessin en relief
- UE 6 : Braille abrégé complet et braille mathématique avancé
- UE 7 : Outils numériques adaptés à la déficience visuelle et pratiques pédagogiques inclusives
- UE 8 : Déficience visuelle et troubles associés

Lieu de formation : Campus de l'INSHEA.

Validation

- Le contrôle des connaissances porte sur les unités d'enseignement, sous la forme d'examens surveillés et de travaux rendus dans le cadre d'un contrôle continu.
- Le candidat est déclaré admis s'il a une moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble des 8 UE. Les évaluations des UE 1 et UE 6 en braille sont éliminatoires (moyenne exigée).
- La règle de compensation s'applique entre toutes les UE.
- Les étudiants ayant validé une UE conservent le bénéfice des ECTS de cette UE.
- Les étudiants déclarés ajournés à l'issue des délibérations peuvent être autorisés à redoubler sur décision du jury.

Et après ?

En complément ou en poursuite d'études

Ce DU peut être couplé au master « Pratiques inclusives, handicap, accessibilité et accompagnement » (PIH A2).

Comment candidater ?

Dossier d'inscription : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'INSHEA rubrique Formation, à envoyer à formation@inshea.fr avant début septembre.

Admission : La sélection des candidatures est effectuée par une commission pédagogique, sur la base du dossier de candidature incluant curriculum vitae et lettre de motivation, avec une réponse aux candidats (retenus/non retenus) transmise au plus tard mi-septembre.

Calendrier : Début des cours en octobre.

Programme

UE 1 - Premières compétences en braille et outils numériques

- Apprentissage des premiers éléments de braille littéraire intégral, mathématique et braille abrégé
- Outils numériques : bloc-notes braille, navigation et embossage ; ordinateur et plage tactile, lecture d'écran

UE 2 - Enseigner à des élèves malvoyants non brailleux et/ou atteints de troubles neuro-visuels

- Présentation et objectifs, tableau pédagogique des élèves malvoyants
- Différentes formes de malvoyance dont les troubles neurovisuels
- La psychologie de l'élève malvoyant
- La production de documents pédagogiques adaptés
- Le rapport à l'espace
- Analyse de situations pédagogiques (support, profil d'élèves)

UE 3 - Déficience visuelle et troubles associés

UE 4 - Connaissance du métier d'enseignant en ESMS

UE 5 - Braille approfondi et dessin en relief

- Notation mathématique, énoncés mathématiques sur support papier et numérique, manipulation de bloc-notes braille et d'ordinateur avec plage braille
- Dessin en relief : spécificités de la lecture d'une image en relief par une personne non-voyante, logiciel et application, critères de lisibilité, étapes d'adaptation
- Fin des assemblages et premiers éléments du lexique du braille abrégé
- Dessin en relief : registres, projet personnel, thermogonflage et essai de lecture

UE 6 - Braille abrégé complet et braille mathématique avancé

- Assemblages et lexique du braille abrégé
- Braille mathématique de niveau lycée

UE 7 - Outils numériques adaptés à la DV et pratiques pédagogiques inclusives

- Usage pédagogique du numérique dans la pratique du braille
- Outils numériques adaptés innovants et inclusifs

UE 8 - Déficience visuelle et troubles associés

Responsables pédagogiques :

Anne Chotin - anne.chotin@inshea.fr

Caroline Treffé - caroline.treffe@inshea.fr

Contacts Fisaf :

Joanna Legeay - j.legeay@fisaf.asso.fr

Gestion administrative :

formation@inshea.fr

INSEI

58-60, avenue des Landes

92150 Suresnes

www.inshea.fr

